
Informations pour les exposants



Messe Luzern
du 17 au 19 janvier 2012

Bienvenue à Lucerne !

Cher monsieur, chère madame,

Nous nous réjouissons de vous accueillir en tant qu'exposant au Swiss Plastics 2012. Nous serions heureux de vous aider à planifier votre participation et à monter et démonter votre stand. Si vous avez des questions, des souhaits ou des suggestions, nous nous tenons à tout moment à votre disposition. Vous pouvez nous joindre par téléphone au +41 (0)41 318 37 00 ou par courriel à l'adresse suivante : info@swissplastics.ch.

Les présentes informations pour les exposants contiennent quelques conseils utiles pour l'aménagement et le déménagement des halls ainsi que d'importantes informations générales sur le Swiss Plastics 2012.

Bureau du salon

Hall 3 / 2^e étage

Téléphone : +41 (0)41 318 37 00

Heures d'ouverture du bureau du salon

Montage	du 13 au 16 janvier 2012	07.00 - 18.00 heures
Salon	du 17 au 19 janvier 2012	07.30 - 18.00 heures
Démontage	20 janvier 2012	08.00 - 12.00 / 13.30 - 17.30 heures
	21 janvier 2012	08.00 - 12.00 heures

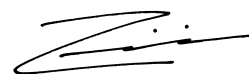
Si vous avez des questions d'ordre administratif pendant le salon, vous obtiendrez aussi des renseignements aux points d'information. Ceux-ci se trouvent au foyer du hall 2 et dans la zone d'entrée du hall 3 et sont ouverts de 09.00 à 17.00 heures. Si vous avez des questions techniques, veuillez vous adresser directement au bureau du salon.

Le **mercredi 18 janvier 2012** à partir de **17.00 heures**, vous êtes cordialement invité à l'**apéro** offert en l'honneur des exposants au restaurant du salon qui se trouve dans le hall 2. Nous serions heureux d'accueillir un grand nombre d'exposants/exposantes et d'animateurs/animatrices de stand.

Nous souhaitons que ce Swiss Plastics soit pour vous une réussite et nous vous remercions dès aujourd'hui pour votre collaboration et pour les efforts que vous faites afin que le salon se déroule sans accroc.

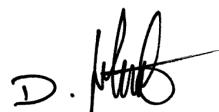
Avec nos cordiales salutations

Messe Luzern AG



René Ziswiler

Directeur du salon



Daniela Zurflüh

Coordinatrice du salon

Lucerne, décembre 2011

Aménagement et déménagement des halls

Aménagement des stands	Vendredi	13 janvier 2012	07.00 - 22.00 heures
	Samedi	14 janvier 2012	07.00 - 17.00 heures
	Dimanche	15 janvier 2012	07.00 - 17.00 heures
	Lundi	16 janvier 2012	07.00 - 17.00 heures
	Le 16 janvier 2012 à partir de 17h, les couloirs doivent être dégagés, car les tapis vont être posés.		
Déménagement des stands	Jeudi	19 janvier 2012	17.00 - 24.00 heures
	Vendredi	20 janvier 2012	07.00 - 24.00 heures
	Samedi	21 janvier 2012	07.00 - 12.00 heures

La société Securitas est chargée de coordonner et de surveiller les accès aux halls. Pour que le salon se déroule sans accroc, nous vous demandons de suivre ses directives.

Hall 2

Pour les stands du hall 2, le matériel peut être acheminé **de plain-pied** par les accès signalés via un store d'arrivage T22/T23/T27/T28 (voir le plan de situation page 4) dans le hall.

Hall 2a

Dans le hall 2a, le matériel peut aussi être acheminé **de plain-pied** par l'entrée principale ainsi que par les entrées latérales (voir le plan de situation page 4) dans le hall.

Hall 3

Pour les stands du hall 3, le matériel peut aussi être acheminé **de plain-pied** par l'entrée principale dans le hall (voir page 4).

Hall 4

Accédez par la rampe extérieure (voir page 4) au hall 4 où vous pouvez garer votre véhicule, pour un laps de temps limité, dans l'espace d'attente de la partie avant du hall. Une fois le matériel déchargé, quittez immédiatement le hall en empruntant à nouveau la rampe extérieure (largeur 2,90m, hauteur 4m).

Les halls seront vidés de la même manière du jeudi 19 au samedi 21 janvier 2012. Veuillez informer votre agent de transport et votre standiste de ces instructions.

Numéros de téléphone importants

Bureau du salon	+41 (0)41 318 37 00
Service de chariots élévateurs	+41 (0)41 318 37 00

Aménagement et déménagement des halls

Parc des expositions Allmend Luzern

Situationsplan Messe Luzern

Anderungen vorbehalten

A4 / 1 : 1'250 / Januar 2012

0m 10m 20m

Legende:

- Nutzbares Freigelände
- Freizuhaltende Flächen
- Zufahrten Anlieferungen und Feuerwehr
- Besucherströme
- E Besuchereingänge
- V Verpflegungsstände
- K Kassen
- T Anlieferungstore
- TAS Zufahrtskontrolle
- Beschriftungsturm
- B Bancomat

Messe Luzern AG
 Horwerstrasse 87
 CH-6005 Luzern
 Tel. +41 (0) 41 318 37 00
 Fax. +41 (0) 41 318 37 10
 info@messe-luzern.ch
 www.messe-luzern.ch

MESSE LUZERN



Informations générales

Début de l'exposition	Mardi	17 janvier 2012	09.00 heures
Heures d'ouverture	Tous les jours du	17 au 19 janvier 2012	09.00 - 17.00 heures
Fin de l'exposition	Jeudi	19 janvier 2012	17.00 heures

Pass exposants

Vous allez recevoir gratuitement la quantité commandée de pass exposants. Grâce à eux, vous pouvez être présent dans les halls de 8h00 à 18h00 les jours d'exposition. Notez que les pass ne sont valides que s'ils portent le cachet ou la marque de la société exposante. Dans le cas contraire, ni vous ni vos collaborateurs/collaboratrices ne serez autorisés par la société Securitas à entrer dans les halls. Des pass supplémentaires sont disponibles gratuitement au bureau du salon.

Bons pour les clients

Après de Messe Luzern, vous pouvez commander, avant le début du salon, les bons qui permettent à vos clients d'entrer gratuitement au Swiss Plastics. Avec un bon, le client peut s'inscrire sur la page d'accueil du Swiss Plastics, y imprimer un billet d'entrée gratuit ou échanger en caisse ce bon contre un billet d'entrée. Les bons pour les clients sont exclusivement valides pendant les heures d'ouverture officielles. Messe Luzern les met gracieusement à votre disposition.

Places de stationnement

Les places de stationnement aux alentours des halls d'exposition du parc Allmend de Lucerne sont administrées par toutes les autorités de la ville de Lucerne. Quelle que soit la durée du stationnement, une taxe unitaire de 10 CHF par place et par jour est prélevée. Si vous partez pour revenir plus tard, sachez que vous devrez à nouveau acquitter cette taxe.

En tant qu'exposant, vous pouvez commander chez nous une carte de stationnement longue durée. Cette carte de stationnement donne à celui ou à celle qui la détient l'autorisation de stationner de façon illimitée sur le parking réservé et attribué au Swiss Plastics. La carte de stationnement coûte 30 CHF pour toute la durée de l'exposition et doit être posée très visiblement derrière le pare-brise.

Livraison pendant le salon

Pendant le salon, c'est-à-dire de 9h00 à 17h00, il n'est pas permis de pénétrer en voiture dans le parc des expositions. Nous vous prions donc d'organiser vos livraisons de marchandises avant 9h00 et après 17h00.

Interdiction de fumer

Veuillez noter qu'il est interdit, pendant le salon, de fumer dans tous les halls.

Distributeur automatique de billets

Dans le hall 2a (voir le plan de situation en page 4), il y a un distributeur automatique de billets.

Restauration pendant les jours de montage des stands

Afin que vous puissiez vous restaurer sur place, le restaurant du salon, dans le hall 2, est ouvert le vendredi 13 et le lundi 16 janvier 2012 à midi. Le reste du temps, un distributeur automatique de boissons et de snacks Selecta est à votre disposition.

Informations sur le montage des stands

Sols des halls / parois des stands

Les parois de séparation dont vous avez besoin sont issues du système de stands Syma. Veuillez noter que pour un stand ouvert sur un seul côté, la surface de stand disponible est réduite de 3 cm.

Traitez avec soin les sols des halls et les parois des stands dans votre propre intérêt. Le matériel défectueux ainsi que les efforts déployés pour enlever les bandes adhésives etc. sont facturés à l'exposant. Nous vous demandons donc de prendre en compte les points suivants :

- Si vous posez un tapis, **vous ne devez utiliser que les bandes adhésives légèrement adhérentes Permafix 542** qui s'éliminent sans laisser de trace. Les rouleaux correspondants (30mm x 25m) sont disponibles au bureau du salon.
- Le sol et les parois ne doivent pas être peints ou porter des inscriptions en couleur. Ne plantez aucun clou ni vis dans les parois. Vous pouvez vous procurer le **matériel de fixation approprié** (Powerstrips / vis) au bureau du salon.
- Veuillez retirer après le salon toutes les bandes adhésives et matériaux de fixation.



Dispositions spéciales pour stands supérieurs à 3m

Les constructions qui dépassent la hauteur normalisée de 3m ne sont normalement autorisées que jusqu'à une hauteur maximale de 4m selon le règlement intérieur. Pour des constructions ainsi que la pose de pancartes et/ou décorations au-dessus de la hauteur normalisée, un **montant forfaitaire de 500 CHF** est compté par stand. Veuillez noter que, pour les constructions de stand supérieures à 3m, il faut demander une **autorisation** auprès de Messe Luzern.

Suspensions

Les suspensions sont des dispositifs fixés à la structure du hall. Il n'est pas permis à l'exposant de fixer à la structure du hall des parties de la structure du stand, ni des équipements tels que luminaires, lampes ou décorations. Afin que l'ensemble des suspensions n'excède pas la charge maximale pour la structure du hall et que les contraintes légales et de technique d'assurance soient respectées, les **suspensions** doivent toutes être **commandées auprès de Messe Luzern**. Messe Luzern met à votre disposition les suspensions souhaitées dès qu'elle reçoit les données nécessaires par écrit : plans détaillés et charge suspendue en kilogrammes.

Air comprimé

Il faut se procurer de l'air comprimé exclusivement auprès de Messe Luzern. Dans le hall 2, un réseau d'air comprimé central est disponible. Dans les halls 2a, 3 et 4, des compresseurs mobiles sont en service. Les installations des conduits d'air comprimé à partir du réseau de conduits du salon jusqu'au stand de l'exposant ainsi que la fourniture et la mise en service de compresseurs mobiles ne doivent être réalisées que par Messe Luzern. La direction du salon se réserve le droit (par exemple, en cas de faible besoin d'air comprimé) d'installer le compresseur pour la fourniture d'air comprimé sur le stand ou à proximité directe de celui-ci. Toute objection aux nuisances sonores, par exemple à cause du compresseur, est exclue.

Livraison de machines volumineuses

Afin de pouvoir placer en premier dans les halls les machines volumineuses et lourdes, et pour qu'un déroulement sans accrocs des livraisons puisse être garanti, nous vous prions de déclarer au moyen du formulaire de commande 9 l'ensemble des machines que vous allez exposer.

Nettoyage, déchets, chariots élévateurs et espace de stockage

Nettoyage

Le nettoyage général des halls du salon, c'est-à-dire des surfaces de circulation, est effectué chaque jour par le personnel des halls. Toutefois, c'est à l'exposant de nettoyer son propre stand. Au cas où vous ne voudriez pas effectuer vous-même ce travail, nous vous recommandons de passer commande directement auprès de la société suivante :

Perltex AG, Hirschengraben 41, 6000 Lucerne 7

Monsieur A. Puebla, Tél. +41 (0)41 249 43 30, Fax +41 (0)41 249 43 31

Ordures

Messe Luzern a un concept d'élimination des ordures simple et efficace. En voici les points fondamentaux :

- Les matériaux suivants peuvent être éliminés sans frais :
 - Papier (lié)
 - Carton (aplati/lié)
 - Verre
 - PET (se procurer des sacs auprès du chef de hall)
- Les déchets domestiques sont soumis à une taxe. Les containers peuvent être retirés auprès du bureau du salon (hall 3, 2e étage).
- Déchets spéciaux : il est de la responsabilité de l'exposant/standiste d'éliminer conformément aux impératifs écologiques les peintures, laques, piles, huiles, matières grasses etc.

Élimination des déchets pendant le montage/démontage

Tous les matériaux doivent être apportés au point de collecte pendant le montage/démontage par les standistes/exposants afin d'être éliminés. Le point de collecte se trouve derrière le hall 2 (côté Est) et est ouvert de 16 à 17 heures. Les déchets déposés dans le hall ou sur le terrain en plein air seront facturés à l'exposant.

Élimination des déchets pendant le salon

Messe Luzern enlève les ordures chaque soir après la fermeture du salon directement au stand (mettre les ordures dans le couloir). Les déchets doivent être placés dans les containers de Messe Luzern.

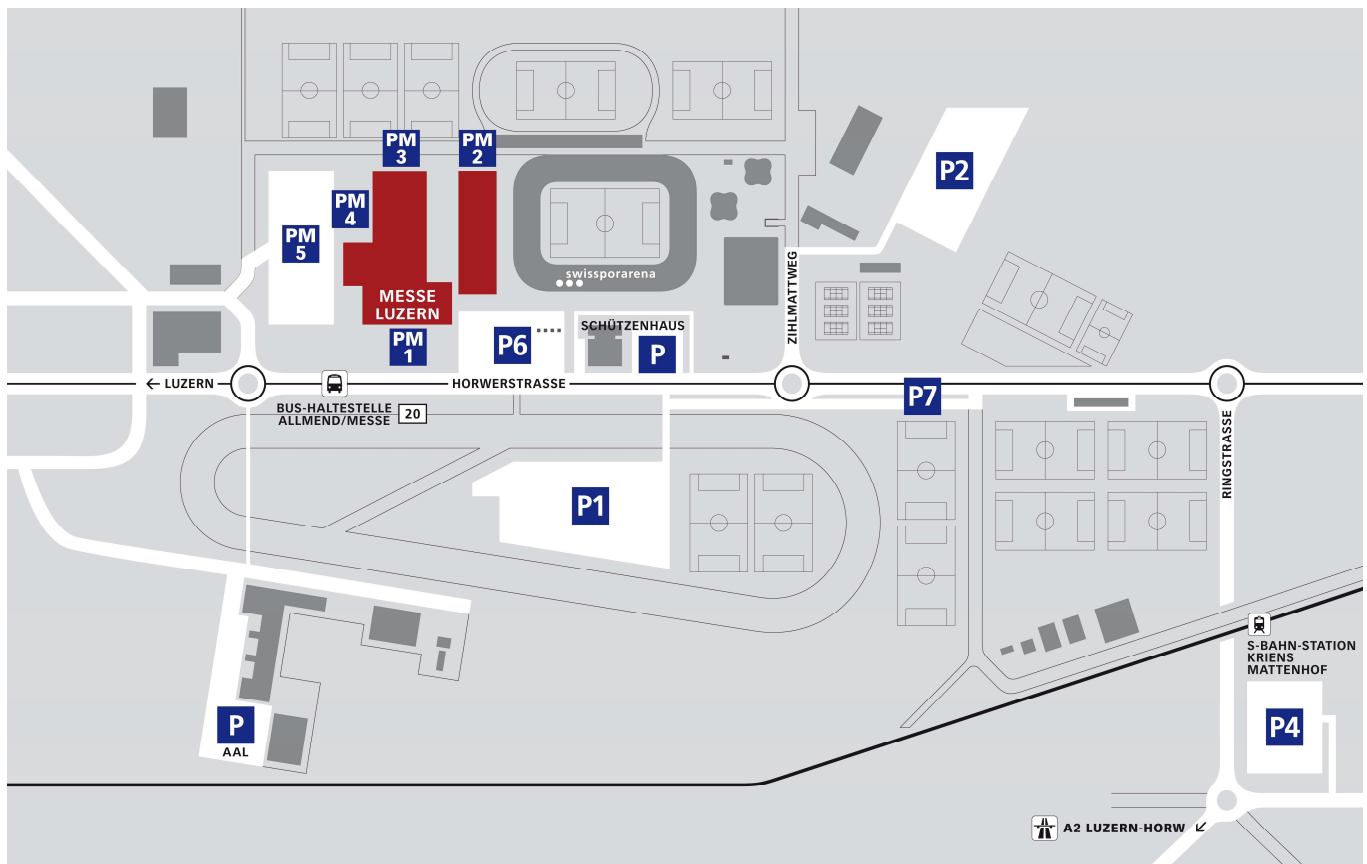
Chariots élévateurs

Si vous avez besoin d'un chariot élévateur, vous pouvez le commander par avance au moyen du formulaire de commande 8 ou vous adresser directement au bureau du salon. Ce service vous sera facturé sur la facture finale. Vous trouverez les prix dans la brochure « Tarifs et dates du Swiss Plastics 2012 ».

Possibilités de stockage

Nous pouvons mettre à votre disposition un nombre limité de m² d'espace de stockage. Pour une commande, utilisez le formulaire de commande 7 ou adressez-vous au bureau du salon.

Votre arrivée



Auto ab Autobahn A2

Autobahnausfahrt Luzern-Horw benützen.
Der Signalisation «Allmend/Messe» folgen.
3 Fahrminuten bis zur Messe Luzern.

Öffentlicher Verkehr

Bus: Linie 20 ab Bahnhof Luzern bis Haltestelle «Allmend/Messe». Fahrzeit 8 Minuten.

S-Bahn: S4 oder S5 ab Bahnhof Luzern bis Haltestelle «Kriens Mattenhof». Fahrzeit 6 Minuten. Ab Haltestelle 10 Minuten Fussmarsch bis zur Messe Luzern.

Parkplätze

Normalbetrieb: P6/P Schützenhaus (zentrale Parkuhr) benützen.
Messe- oder Fussballbetrieb: Bitte Wegweiser vor Ort beachten.